



Mairie

St BAUZILLE DE LA SYLVE 34230

**L'an deux mil seize, le lundi 1<sup>er</sup> février à 18h30,**

le Conseil Municipal de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve s'est réuni en séance ordinaire en son lieu habituel sous la présidence de Monsieur le Maire, Grégory BRO.

**Présents** : Grégory BRO, Ascencio FERNANDEZ, Patrice COSTE, Antoine FERNANDEZ, Catherine MARTINEZ, André VEYRAT, Agnès PEREZ, Marcel LAUTIER, Jean-Marc LACOMBE-BONNIOL, Pascal THEVENIAUD, Ondine VIEQUE.

**Absents excusés** : Marie-Odile ANTIGNAC, Marie PRATS.

Marie-Odile ANTIGNAC a donné procuration à Grégory Bro.

Madame Catherine MARTINEZ est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

Mention est faite du départ de Monsieur Benoît SEIGNOUREL de ses fonctions de conseiller municipal. En effet, Monsieur Seignourel n'habite plus la commune depuis plus d'un an, et a présenté sa démission.

Monsieur le Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour : le zonage du PLU. Accordé à l'unanimité.

### **Zonage du PLU :**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Veyrat qui rappelle que la création d'une zone A2 concernant la mixité des occupants (agriculteurs et artisans) nous avait été refusée. Il convient donc d'arrêter le zonage afin de pouvoir présenter le projet aux Personnes Publiques Associées. Il faudra ensuite compter un délai administratif de 8 mois environ.

### **Belvédère sur le plateau du Télégraphe :**

Monsieur le Maire donne la parole à Jean-Marc Lacombe-Bonniol. Celui-ci explique au conseil que la CCVH va implanter un belvédère sur le plateau du télégraphe. Deux tables et bancs de pique-nique sont également prévus, ainsi qu'un couronnement en pierres sèches autour de la table d'orientation.

Tous ces travaux, ainsi que les fournitures, sont à la charge de la CCVH.

La commune se chargera d'établir la déclaration préalable de travaux pour le mur en pierres.

Accepté à l'unanimité.

### **CCVH / abandon de la compétence CLIC :**

Le conseil communautaire de la CCVH s'est prononcé favorablement sur le retrait de la compétence « soutien au Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique » (CLIC).

La CCVH demande aux communes membres de se prononcer sur cette modification statutaire envisagée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte l'abandon de la compétence CLIC par la CCVH.

### **Renouvellement de la convention d'entretien des bornes à incendie :**

A la présentation de 3 devis pour l'entretien annuel de nos bornes à incendie sur la commune, le Conseil, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, opte pour la proposition de Concept Incendie, basé à Vendémian

### **Achat de matériel :**

La commune doit renouveler l'achat de matériel tel que tables, chaises et barrières. Après étude des deux devis qui ont été demandés, le Conseil opte à l'unanimité, pour le moins cher : celui de Comat et Valco.

Arrivée de Madame Agnès PEREZ à 19h

### **Décision sur l'agent en contrat avenir :**

Le contrat de notre agent employé en « contrat avenir » se termine le 31 mars 2016. Monsieur le Maire propose au Conseil de réfléchir sur les suites à donner. Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil ne souhaite pas renouveler le contrat de cet agent.

### **Accessibilité dossier Ad'Ap :**

Deux devis nous sont parvenus pour les missions d'études de mise aux normes en matière d'accessibilité de nos établissements communaux. Après avoir étudié ces deux devis, le Conseil, à l'unanimité, opte pour celui de l'Apave. Cette entreprise travaille déjà avec l'EHPAD et nous propose également une aide pour constituer les dossiers et propose davantage de services.

### **Subvention aux associations :**

La commission des finances s'est réunie afin d'étudier les dossiers transmis par les associations Saint Bauzilloises pour l'attribution de subventions. Le cas des associations n'ayant pas transmis de dossier n'a pas été étudié. Monsieur Ascencio Fernandez expose les montants retenus par la commission. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe le montant des subventions 2016 attribuées en fonction de l'avis de la commission des finances.

Arrivée de Monsieur Pascal THEVENIAUD à 19h15

### **Entretien matériel anti-incendie :**

Jusqu'à présent, c'est l'entreprise AcmeX, basée dans le Gard, qui nous assurait la maintenance et vérification du matériel anti-incendie (extincteurs, blocs issue de secours...). Dernièrement nous avons été démarchés par une jeune entreprise de Vendémian, Concept Incendie, qui nous propose des tarifs plus avantageux. Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de faire appel, pour 2016, à l'entreprise Concept Incendie.

### **Ateliers municipaux :**

Le Conseil travaille sur le projet de construction de nouveaux locaux municipaux. L'idée de construire un hangar sur le terrain communal des Moulines n'est pas forcément judicieux, notamment en terme d'accessibilité.

Monsieur Veyrat et la commission travaux vont étudier d'autres possibilités afin de les proposer au Conseil.

### **Point sur l'Aigue :**

La CCVH va prendre la compétence de l'eau et de l'assainissement. La loi NOTRe nous laisse jusqu'en 2020 pour effectuer ce transfert.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, choisit de ne pas effectuer ce transfert pour l'instant, préférant attendre que la loi nous l'impose.

### **Point sur le bulletin municipal et le site Internet :**

Le site Internet de la commune est en ligne. Il sera enrichi au fur et à mesure.

Le prochain bulletin municipal est presque terminé, il sera distribué prochainement.

### **Point travaux :**

#### **Chemin des écoliers :**

Une haie d'arbres et d'arbustes a été plantée le long du chemin des écoliers. Cette végétation permettra de couper un peu le vent du nord, et agrémentera le chemin piétonnier.

#### **Grillage terrain de tennis :**

Nos employés municipaux termineront la pose du grillage sur le terrain de tennis en février.

#### **Vestiaires du stade :**

Les douches des vestiaires du stade sont très vétustes, notamment côté visiteurs. Il convient de les remplacer. Un devis a été demandé à l'entreprise de Mr Christian MARQUEZ. Le Conseil vote à l'unanimité pour que ces travaux soient effectués.

### **Questions diverses :**

#### **Renouvellement des lanternes :**

La demande de subvention pour ce dossier, déposée chez Hérault Energies en septembre 2015, n'est toujours pas passée en commission.

Les travaux débuteront dès l'obtention de la subvention.

#### **Chemins DFCI :**

Le département qui a charge la gestion de ces chemins, a soumis à la commune un projet d'implantation de barrières afin de limiter l'accès aux véhicules au massif. Cette mesure a pour but de lutter contre les dégradations des chemins, contre les rave-party et assurer la protection contre l'incendie.

Le Conseil, après en avoir délibéré, n'est pas favorable à la pose des barrières, mais préconise l'implantation de panneaux signalétiques afin de pouvoir exercer les pouvoirs de police.

#### **Demande d'une création d'association de self-défense :**

Nous avons été sollicités par une association désirant monter un club de self-défense sur la commune pour la mise à disposition d'une salle. Une association de judo existant déjà à Saint Bauzille, Monsieur le Maire propose de les contacter afin de s'assurer qu'il n'y aurait pas concurrence.

La séance est levée à 20h15

Le Maire  
Grégory BRO

La secrétaire de séance  
Catherine MARTINEZ